

Facturation

- Pour les déplacements organisés par le club : une partie des frais de repas, d'hôtel, de participation aux stages est refacturée aux nageurs ; 9€ par repas, 10€ par nuitée et 30€ par journée de stage extérieur.
- Pour les stages organisés par le comité départemental de natation (sélections avenir et jeunes) 1/3 est pris en charge par le comité. Les 2 autres tiers sont facturés au club qui refacture 1/3 au nageur.
- Ces factures sont établies à la fin de chaque trimestre de la saison.
- Le paiement des factures doit nous parvenir dans une enveloppe avec le nom, le prénom du nageur et l'objet de la facture. Les chèques seront établis à l'ordre du CNMG.
- Si plusieurs factures différentes, il est préférable de les traiter séparément (ex : boutique, stage, tombola...)

Officiels : Chronomètres et Juges

- En cas d'absence d'officiel du club sur une compétition de natation course ou natation synchronisée, nous nous exposons à une amende financière, que nous ne pouvons supporter.
- Notre objectif est de disposer de 2 ou 3 officiels sur chaque catégorie afin de se répartir les compétitions de l'année.
- Cette fonction est ponctuelle, 2 à 3 fois sur la saison, sur le principe du bénévolat, mais INDISPENSABLE pour le bon fonctionnement des compétitions de vos enfants.
- Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter !

Festivités

- Pour faire vivre le club et pour développer la convivialité, nous organisons tout au long de la saison des festivités (loto, tombola, gala, photos de groupes...).
- Vous pouvez vous joindre à notre équipe pour nous aider ponctuellement sur les manifestations organisées par le club.
- Toutes nouvelles suggestions seront les bienvenues.

**En vous remerciant de votre attention,
l'ensemble des bénévoles du CNMG vous souhaite une bonne année sportive**

Vous venez de vous inscrire au CNMG

Bienvenue !

Le CNMG c'est...

- Des sections annuelles : jardin aquatique, école de natation, école de natation artistique, socle de préformation, natation course, natation artistique, natation adultes et gym aquatique et J'apprends à Nager
- Un objectif allant de l'apprentissage au développement jusqu'à la performance en compétition, sans jamais oublier le plaisir dans la passion qui nous rassemble
- Près de 400 adhérents, cinq éducateurs diplômés d'état, 7 jeunes en diplôme fédéral, 10 bénévoles au bureau soutenus par des bénévoles ponctuels
- 32 créneaux hebdomadaires, 40 heures d'entraînements par semaine
- Près de 60 compétitions par an du niveau départemental au niveau national

Contact

CNM Saint Germain du Puy

Piscine Plein Soleil
Rue des Lauriers
18390 St Germain du Puy
02 48 66 34 32
cnmg@wanadoo.fr
www.cnm-germinois.fr
facebook.com/cnmgerminois



CNM Saint Germain du Puy, plus qu'un club, un esprit



Quelques informations pratiques...

Généralités

- Le CNMG fonctionne indépendamment du centre nautique de St Germain du Puy. Le Club est dirigé par une équipe de bénévoles, si vous avez des questions merci de vous adresser aux membres du bureau ou aux éducateurs.
- Un tableau d'affichage dans le hall de la piscine vous permet de trouver certaines informations concernant le club.
- Toutes les informations importantes sont aussi mises en ligne sur notre site internet : www.cnm-germinois.fr
- Lors de l'Assemblée Générale en septembre vous pouvez prendre connaissance des bilans de la saison précédente. Nous procédons aussi ce jour à l'élection du nouveau bureau et à la remise des récompenses pour les nageurs méritants pour chaque section.
- Le club possède une boutique en partenariat avec Nataquashop, vous bénéficiez de tarifs préférentiels tout au long de la saison : retrouvez les informations sur le panneau d'affichage ou sur le site internet.
- Un bon de commande vous sera proposé en début de saison, notamment pour les articles flockés au logo du club. Sur toute la saison vous pouvez trouver au club pince-nez, lunettes et bonnets.

Inscription

- Le certificat médical ou questionnaire de santé est obligatoire pour avoir accès au bassin.
- Le dossier d'inscription doit être complet le plus tôt possible.
- Si la cotisation n'est pas remise un mois après l'inscription, l'accès au bassin sera refusé jusqu'à régularisation du dossier.
- En cas de changement d'adresse, de téléphone, de mail en cours de saison, pensez à le signaler au bureau.
- Il est impératif de remplir le formulaire de licence de la FFN pour que le club puisse vous licencier.
- Un nageur non licencié ne pourra pas être engagé sur une compétition.
- La licence vous donne droit à une assurance de base, vous pouvez souscrire à une extension (voir détails au dos du formulaire).

...en complément du règlement intérieur

Entraînements

- Les enfants sont tenus d'arriver à l'heure à l'entraînement. En cas de retard régulier (transport, fin de l'école), l'éducateur doit être prévenu.
- Pour les sections Natation Adultes, et Gym aquatique, les nageurs doivent pointer le listing de présence mis en place dans l'entrée de la piscine.

Compétitions

- En début de saison les éducateurs distribuent le calendrier des compétitions aux nageurs. Il peut éventuellement se rajouter un ou deux meetings.
- Les convocations aux compétitions sont affichées dans le hall d'entrée.
- Un départ groupé de la piscine peut être prévu pour les déplacements en compétition. Le nageur a aussi la possibilité de se rendre directement sur le lieu de la compétition, l'éducateur doit en être averti.
- Les réservations de repas sont prévues uniquement pour les nageurs, les éducateurs et les officiels.
- Pour les compétitions sur Bourges, le club ne propose pas de repas hormis pour les interclubs afin de garder un esprit d'équipe tout au long de la journée.
- Si le nageur engagé ne peut participer, pensez à prévenir suffisamment tôt l'entraîneur ou le club.
- Le club doit s'acquitter des engagements auprès de la FFN (Fédération Française de Natation) : de 1,5€ à 9€ la course suivant le niveau. Il est passible d'une amende pour les forfaits non déclarés dans les délais prévus.
- Il est souhaité que les nageurs portent la tenue et le bonnet du club durant les compétitions.